

L'Est Républicain consacre un article dans son édition d'aujourd'hui à l'intervention d'Hervé FERON ce jeudi à l'Assemblée lors de la séance des Questions Orales Sans Débat.

Le député demandera à la Ministre de la Santé la mise en oeuvre d'une expérimentation sur plusieurs sites français concernant l'utilisation du cuivre dans la lutte contre les infections nosocomiales.

Santé Le député Hervé Féron demande au ministre de la Santé que soit expérimentée l'utilisation d'équipements en cuivre dans 10 établissements de soins français pour y faire chuter le taux d'infections nosocomiales

Du cuivre contre les bactéries

Nancy. En France, une hospitalisation sur 20 est compliquée par une infection nosocomiale. Malgré des progrès incontestables ces dernières années, ces infections seraient encore à l'origine de 3.500 décès chaque année. Elles demeurent donc un sujet de préoccupation majeure. Lors de ses Etats généraux, le mois dernier, l'association de défense des victimes d'infections nosocomiales (le LIEN) rappelait que nombre de ces maladies pourraient être évitées par le respect plus strict de mesures de prévention appropriées, au premier rang desquelles la plus élémentaire, celle de l'hygiène des mains.

Une baisse de 40 % des risques

Depuis quelque temps, une nouvelle piste dans la lutte contre les infections nosocomiales suscite de l'intérêt : celle de l'utilisation des surfaces en cuivre (poignées de porte, robinets, mains courantes etc.) dans les établissements de soins, en raison de ses propriétés antibactériennes. En 2011, des travaux américains, résultant d'une expérimentation menée dans trois hôpitaux de Caroline du Sud, révélaient que « l'utilisation du cuivre avait réduit de 40 % l'incidence des infections nosocomiales » dans ces établissements.



■ Les infections nosocomiales demeurent un sujet de préoccupation majeure.

Photo d'archives

Hervé Féron, député meurthe-et-mosellan s'intéresse de très près à la question depuis plusieurs années. Un combat qui l'amènera ce jeudi matin à interpeller, une nouvelle fois, le gouvernement lors de la séance de questions orales à l'Assemblée nationale. « Aujourd'hui », dit-il en faisant référence à cette étude de 2011, « des éléments viennent confirmer la pertinence » de cette piste. Il s'appuyait préalablement

sur un rapport du Sénat de 2006 montrant que « sur 15 millions d'hospitalisations chaque année, 700.000 sont compliquées par une infection nosocomiale », entraînant un surcoût estimé de 2,5 à 6 milliards par an. Et sur une autre étude américaine, de 2006 également, qui révélait que « 99 % des principales bactéries responsables des infections nosocomiales, même très résistantes aux antibiotiques, sont éradi-

quées en moins de deux heures sur le cuivre ».

Fort de ces éléments, le député meurthe-et-mosellan, demande que soit menée en France « une expérimentation sur 10 sites », et ce « pour une durée de trois ans ».

A la question des coûts, Hervé Féron oppose un calcul : « L'utilisation du cuivre dans les établissements de soins français permettrait de sauver 1.500 vies chaque année et d'économiser entre

Repères

► On estime à 30 % la proportion d'infections nosocomiales potentiellement évitables par le plus strict respect des mesures de prévention appropriées : lavage des mains, absence de bijoux chez les personnels soignants car ils favorisent la transmission des germes, bonnes pratiques en matière de désinfection des instruments médicaux, priorité donnée à l'utilisation de matériels à usage unique...

► La première cause de transmission des infections, rappelle le LIEN, est l'hygiène des mains. Elles peuvent être directement liées à un soin ou survenir indépendamment de tout acte médical, en cas d'épidémie de grippe par exemple.

► Selon une enquête de 2006, 30 % de ces infections touchent l'appareil urinaire, 15 % les voies respiratoires et 14 % l'endroit de l'acte chirurgical.

960 millions et 2,4 milliards d'euros. L'investissement serait très rapidement amorti », dit-il.

En janvier 2011, pour la première fois, un établissement regroupant une structure d'accueil pour personnes âgées dépendantes et une crèche interentreprises, le Cigma de Laval, s'équipait de poignées de portes et de 260 mètres de mains courantes en cuivre pour un coût de 35.000 euros, note-t-il.

Marie-Hélène VERNIER